



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 4 mars 2020]

Date de la convocation

27 février 2020

Date d'affichage

5 mars 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 32

Présents : 26

Procurations : 2

Votants : 28

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER, Francis RUFFEL, Dominique HIRISSOU, Monique GUILLE, Christian PERO, *Maires Adjointes*, Martine VIOLETTE, Thierry BODDI, Lahcene BAAZIZ, Magali CAMALET, David AMALRIC, Eric PILUDU, Françoise BONNET, Aurélie TREILHOU, Stéphanie NELATON, Christelle HARDY, Martine BOISSIERE, Laurent SQUASSINA, Bernard BARTHE, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Paul-François COLLIN, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Pierre COURJAULT-RADE, Alain SORIANO

Absents : Philippe PILLEUX, Christophe CAUSSE, Maxime BARBAOUAT, Marie-Christine BOUTONNET

N° 042/ 2020

Secrétaire de séance : Dominique Hirissou

OBJET DE DELIBERATION : Versement d'une subvention

Il est proposé au Conseil Municipal de verser au Collège Albert Camus, une subvention de 500 € pour l'organisation d'un voyage scolaire « écologiquement soutenable ».

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement de la subvention mentionnée ci-dessus,

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire ou au Maire Adjoint Délégué de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à Gaillac, le 5 mars 2020

Le Maire

Patrice GAUSSERAND



Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20200305-042-2020-DE
Date de télétransmission : 05/03/2020
Date de réception préfecture : 05/03/2020